

## “J’ai compris que le statut d’indépendant n’est pas pour moi”

FINALEMENT NON



### Nathalie Monpays,

41 ans, ex-attachée de presse  
à son compte revenue au salariat



Entre cette ancienne directrice de la communication et le groupe californien d’optique pour lequel elle travaillait, “c’était une véritable histoire d’amour”. Mais devenue mère en 2005, Nathalie Monpays comprend que sa vie personnelle

et ses horaires déments ne sont plus compatibles. Elle se résout à quitter cette entreprise, à se mettre à son compte et à télétravailler sous statut libéral. Les clients répondent présents, les affaires tournent correctement. Mais au bout de quelques années, l’isolement commence à lui peser un peu. Et surtout, les tombereaux de paperasses se mettent à lui faire horreur. Sans parler du déchirement de grever un budget encore fragile pour acquitter les charges sociales et fiscales qui lui tombent sur les épaules. “Peut-être ai-je manqué d’un peu de rigueur dans la gestion de ma petite entreprise, mais j’avais des boutons en recevant les lettres de l’Urssaf ou les courriers de rappels de TVA... Je voulais bien dépenser toute mon énergie pour mes clients, mais pas pour ça !”

En 2009, elle décide de renoncer à son statut libéral et retourne avec soulagement au salariat dans la société Links Développement. Elle choisit la solution du portage salarial, ce qui lui permet de déléguer à d’autres toutes les tâches administratives qu’elle abhorre, tout en continuant à jouir de la liberté de l’attachée de presse indépendante qui reçoit une feuille de paie tous les mois.